

OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

# La fin du chancre de la rue du Corbeau ?

## Le projet des Jardins de la Balbrière prévoit

44 logements ainsi que des espaces verts sur le site de l'ancienne sablière de la rue du Corbeau.

● Quentin COLETTE

Le site de l'ancienne sablière du Corbeau, rue du même nom, au Petit-Ry (Ottignies-Louvain-la-Neuve) va-t-il enfin sortir de sa léthargie ? Un nouveau projet de quartier résidentiel y est porté par Ginkgo.

Ce fonds d'investissement a racheté le terrain de 10,8 hectares, situé à deux pas de la résidence Malvina et de l'école Saint-Pie X, en 2015. Il a confié la gestion de son projet à REIM, comme aux Jardins de l'Orne, à Mont-Saint-Guibert.

La sablière était exploitée dans les années 70 avant de servir, pendant une vingtaine d'années, de décharge pour les inertes, dont les encombrants de la Commune, glisse le promoteur, et des déchets agricoles. La décharge a ensuite été couverte de limons. Dans les années 90, Aximmo et Mategi ont chacun tenté de revitaliser le site. En 1998, un permis était même délivré pour la création de voiries qui ont été réalisées en 1999. Et qui, depuis lors, n'aboutissent à rien... Laissant un chancre.

Désormais, le nouveau propriétaire passe à la vitesse supérieure. Une réunion d'information préalable à l'étude d'incidences s'est tenue jeudi soir à l'hôtel de ville afin de permettre aux Jardins de la Balbrière, filiale de Ginkgo, de



Le projet prévoit d'utiliser les voiries totalement équipées mais actuellement abandonnées du site et de construire 20 maisons et 24 appartements (en bas à droite de la rue).

présenter son projet aux riverains. La presse a aussi été conviée à une présentation sur site le matin même, en compagnie de Jean-Luc Son, directeur de REIM et Michaël Daco, développeur de projet.

Sur 4,6 hectares, 44 logements seront construits : 20 maisons et 24 appartements répartis dans 4 immeubles aux gabarits similaires aux maisons (rez-de-chaussée + un étage + toiture).

Le reste du site est consacré à des espaces verts : un parc aménagé, une zone forestière et deux zones de développement de la biodiversité dont une destinée aux hirondelles de rivage. « Il y en avait avant. On ne va pas en réintroduire

mais l'espace sera favorable à leur retour », explique Michaël Daco.

### Demande de permis en juin

En termes d'assainissement, il est prévu de contrôler les émissions de biogaz provenant de l'ancienne décharge. Aucun logement n'est construit sur une parcelle où du biogaz est rejeté.

Le promoteur compte déposer sa demande de permis unique de constructions groupées avec ouverture de voiries – le projet utilise les voiries existantes mais le promoteur veut avoir ses garanties au niveau administratif – en juin. Si tout va bien, le chantier pourrait débuter en mai-juin 2018. ■

### Nouvel accès pour la résidence Malvina

L'accès à la résidence Malvina se fera via le nouveau quartier résidentiel, la voirie actuellement à l'abandon étant prolongée pour rejoindre la maison de repos. Comme cela devait être le cas quand il était question des précédents projets de lotissement. Cela mettra fin à l'accès provisoire – mais qui dure depuis les années 90! – à la résidence Malvina depuis l'avenue Abbé Huyberechts consenti à l'époque par le juge de paix de Wavre. Ce qui pourrait soulever l'opposition des habitants de la rue du Corbeau qui devront encaisser l'accroissement de

circulation.

**L'échevin se réjouit** Cédric du Monceau, l'échevin de l'Urbanisme d'Ottignies-LLN, se réjouit « qu'enfin éventuellement une solution soit trouvée pour ce site laissé à l'abandon depuis une vingtaine d'années. C'est une honte que ce site soit resté aussi longtemps dans un tel état. Avec ce projet, la densité de logements est respectée et des espaces verts sont créés. On a obtenu les garanties pour que ce soit un beau projet même si l'on souhaite encore que le projet intègre le développement des scouts du Petit-Ry. J'espère que le projet aura le soutien des riverains. » **Q. C.**

MONT-SAINT-GUIBERT

## Grand entretien en vue dans de nombreuses rues

À Mont-Saint-Guibert, le plan d'investissement communal (PIC) 2017-2018 s'est vu doter d'un budget de 161 145 €. Le collège a décidé de le consacrer à la sécurité routière et l'amélioration du cadre de vie, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'entretien du patrimoine routier existant, la construction et la rénovation durables. Et a ainsi introduit deux dossiers.

L'un pour la réalisation de l'épandage exclusif de la rue des Tilleuls, un tronçon inexistant et inscrit comme égout à réaliser dans le plan d'assainissement par sous bassin hydrographique (PASH) et pris entièrement en

charge par la SPGE pour 52 510 €.

L'autre concerne l'entretien général du réseau voyer, des revêtements hydrocarbonés, dans diverses rues de l'entité : à Corbais, rues de l'Atomium, du Baty, de l'Église, de la Forge, des Hirondelles, du Linchet, de la Rose, de la Tannerie, de la Tour ; à Mont-Saint-Guibert, rues des Bruyères, du Ruisseau, des Sablières, des Écoles, Fontaine aux Corbeaux, Auguste Lannoye, Mussette, de l'Ornoy, Saint-Jean, des Trois Burettes, Fond Cattelain, places du Peuple, de la Dodain, du Sablon ; à Hévilleers, rues de Bayau, du Chenoy, des Tilleuls. Soit un total de 526 732 €. ■ **É. D.**

PERWEZ

## Plan de mobilité : cinquième réunion de consultation

Une cinquantaine de personnes ont participé mercredi soir, au Perwex, à la dernière des cinq réunions organisées par la Commune dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau Plan communal de mobilité. Après les réunions consacrées ces dernières semaines à Orbais, Malèves, Thorembais-les-Béguines et Thorembais-Saint-Trond, c'est de Perwez dont il était question mercredi.

Après un exposé de l'échevin de la Mobilité, Jean-Marc Aldric, rejoint en cours de réunion par André Antoine, les propos critiques plutôt que constructifs ont été nombreux et ciblés sur la rue du Mont et le quartier qui l'en-

toure. Selon les personnes qui se sont exprimées, trop de véhicules l'empruntent, ceux-ci roulent souvent trop vite, il n'y a pas assez de places de stationnement... Bref, la totale. Or, il se fait que la procédure de réflexion complète de la voirie est en cours et déjà, par rapport à ce qui a été entendu au conseil communal, on passe d'une estimation des travaux à 3,5 millions d'euros au lieu de 2 millions et à trois phases nécessaires pour la subsidiation.

On a pu aussi entendre les habitants d'autres rues, notamment des habitants du nouveau quartier dit « Thomas et Piron », à l'arrière du centre sportif : ceux-ci se plai-

gnent de la vitesse et du bruit et redoutent le trafic de transit. D'où des propositions allant de limiter certaines rues à de la circulation locale à des sens interdits.

Les questions et propositions formulées au cours des cinq réunions vont maintenant être compilées par François Robert, le « Monsieur Mobilité » de l'administration communale, qui transmettra ça au bureau Agora, chargé d'élaborer le projet du nouveau plan communal de mobilité.

Ce nouveau plan viendra compléter le plan intercommunal de mobilité adopté en 2004 avec les communes voisines de Walhain, Chastre et Gembloux. ■ **G. P.**